JACQUES LEROUGE

Le condamné à mort

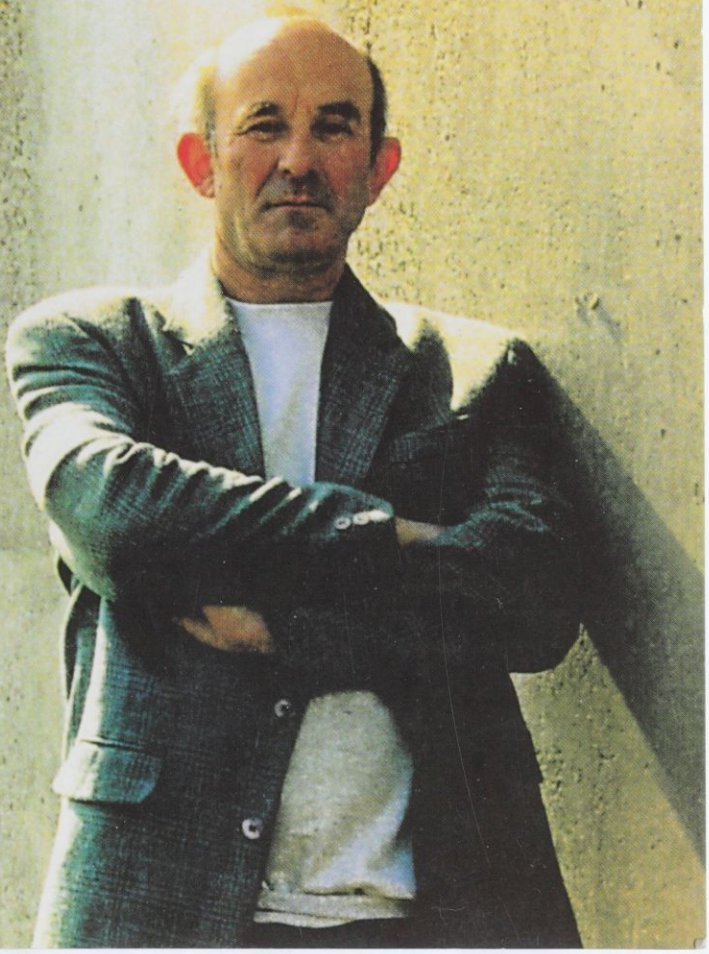

Stock

2150858

824

DL-23 05 1996 21017

LE CONDAMNÉ A MORT

8-Ln27
99853

92

Jacques Lerouge

Le condamné à mort

Postface de Thierry Dumanoir

Stock

© 1996, Éditions Stock.



Jacques Lerouge a été jugé pour attaque à main armée et homicide volontaire.

Chapitre Premier

C'était il y a vingt-cinq ans. Pour moi, c'est hier.

Le 1er décembre 1971, à 22 h 40, après trois jours de procès, la cour d'assises d'Évreux me condamne à mort.

Dès mon retour en prison, on me mène à la fouille solidement encadré. J'appartiens désormais corps et âme à l'administration pénitentiaire. Le surveillant-chef a rappelé une partie de son personnel pour parer à toute tentative d'émeute. Une condamnation à mort suscite toujours une effervescence parmi les détenus. Le bruit des grilles qui annonce mon arrivée déclenche un vacarme assourdissant. Chacun frappe sur la porte de sa cellule en signe de protestation. Les hurlements fusent. Ma tête est comme un champ de tir. Les surveillants courent en désordre dans les étages. Ils essaient vainement d'enrayer ce bruit qui vient de

partout. Dès que ça s'arrête à un étage, ça repart plus haut. Les insultes bondissent d'un bout à l'autre de la détention. L'affolement gagne le personnel.

Voilà plus de vingt ans qu'aucune condamnation à mort n'avait été prononcée. Personne ne s'attendait à un tel verdict.

Quatre gardiens se rangent autour du vestiaire pour empêcher quiconque d'entrer. Je quitte mes vêtements civils. On me déguise selon les normes. Je porte un droguet (pantalon et veste de bure marron), une chemise bleue et des savates. Même pas une ceinture pour tenir le pantalon.

Comme il n'y a pas de cellule de condamné à mort à la prison d'Évreux, on me conduit au mitard et on me cadenasse à la grille avec les entraves et les chaînes. On pose un matelas par terre, avec deux couvertures. Mes gardiens apportent une chaise pour veiller sur moi toute la nuit, derrière la grille qui sépare le mitard en deux. Il ne faut pas que je puisse attenter à mes jours. Ils ont ordre de veiller sur ma santé. Demain, je serai transféré à la prison de Rouen, qui est mieux équipée.

Je m'allonge sans dire un mot et j'attends que le silence revienne. Ils me parlent mais je ne comprends pas. Plus rien ne me concerne. Mon esprit a pris la fuite comme pour se protéger du

choc qui, je le sens, va venir en retour. Encore quelques appels de détenus sur les tuyaux du chauffage puis le silence.

A 5 heures du matin, alors que je somnole enfin, un bruit de pas étouffé me réveille.

– Qu'est-ce que c'est ?

– L'escorte arrive, me disent mes gardiens.

En effet, j'aperçois le surveillant-chef accompagné de trois gardiens.

– Il est réveillé ?

– Oui. Il n'a pas dormi de la nuit.

– Détachez-le et donnez-lui de quoi se laver. Puis faites son paquetage et descendez tout ça au greffe au plus vite.

J'ai l'impression d'être devenu un monstre pour les autres, derrière mon grillage. Cette condamnation à mort a transformé leur regard et leur comportement. Ils me parlent à voix basse. Un cauchemar. Je me demande ce que je fais là à 5 heures du matin, enchaîné à une grille, les pieds entravés. Je me dis que je vais me réveiller.

Le brigadier ouvre la grille et déverrouille les cadenas. Je tends les jambes et les entraves tombent à terre. Ils sont maintenant six autour de moi, sur leurs gardes, comme si j'allais leur sauter dessus.

On me donne un seau d'eau et un savon. Je m'asperge le visage.

– Je peux pas avoir mes affaires de toilette ?

– Non, vous ne devez rien avoir de personnel. Maintenant on fait votre paquetage. Il faut que tout parte avec l'escorte de gendarmerie.

– Ah bon ? C'est pas vous qui faites le transfert ?

– On a pas le droit.

Les déplacements d'un condamné à mort sont soumis à tout un protocole que j'ignore.

Dans le silence de la détention, je traverse la coursive, étroitement encadré par tous ces gardiens. Ils n'ont qu'une hâte : me voir quitter la prison pour aller au « Cent mille briques » (c'est ainsi que les taulards appellent la prison de Rouen).

Derrière les grilles du greffe, une quinzaine de gendarmes attendent l'arrivée du « colis ». Deux chiens s'approchent pour me renifler.

– Amenez-le au greffe pour qu'il signe son transfert et sa fouille.

Les gardiens se faufilent entre les gendarmes. Je signe mon recours en cassation.

– Vous êtes bien contents de vous débarrasser de moi, leur dis-je.

– Ça fait trois ans qu'on vous garde ici, on avait fini par s'habituer. Bonne chance pour la cassation !

L'adjudant d'escorte entre au greffe, signe la prise en charge et demande à ses hommes de

m'enchaîner. Menottes aux pieds et mains derrière le dos. Comme je ne peux faire que de tout petits pas, deux gendarmes me portent littéralement jusqu'à l'estafette de gendarmerie.

J'ai du mal à réaliser : quatre motards, trois estafettes dont deux remplies de gendarmes et une voiture break de type 403. Il y a là environ trente gendarmes armés de mitraillettes, deux chiens...

Je suis poussé, tiré comme un animal dans le fourgon et, comme si je n'étais pas assez enchaîné, deux gendarmes me menottent au siège.

Nous quittons la prison. Les gyrophares qui tournent dans la nuit donnent une image irréelle. Ce n'est pas un cauchemar. C'est ma vie, dont je tourne peut-être la dernière page. Il me reste à peine une heure pour remplir mes yeux de tout ce que je vais distinguer dans la nuit, avant de pénétrer dans l'antichambre de la guillotine.

Un gendarme se met à philosopher sur la peine de mort. Il prend un malin plaisir à me dire qu'il est pour. « Pauvre abruti, me dis-je. Que sais-tu de cette galère ? »

– Vous n'avez aucun commentaire à faire, dit l'adjudant au gendarme. Vous n'êtes pas chargé de faire une thèse sur la guillotine mais de l'escorter. Et faites reculer les chiens, il ne va pas s'envoler.

Nous traversons rapidement Louviers. Notre passage est signalé à toutes les brigades. Bientôt les lumières de la banlieue de Rouen apparaissent.

Deux motards nous attendent pour nous guider directement à la prison « Bonne-Nouvelle ». Il n'est pas encore 7 heures que les portes s'ouvrent en grand pour nous engloutir. Je regarde une dernière fois la ville, la vie, et tout se referme.

Nous sommes le 2 décembre 1971.

Chapitre 2

Un homme en civil nous attend. C'est le sous-directeur. Celui que tous les détenus appellent Kiki. Quatre surveillants et deux gradés s'avancent.

– Vous pouvez le détacher, dit le sous-directeur.

– Ici ? s'étonne le gendarme.

– On ne va pas le porter sur notre dos...

Les gendarmes m'enlèvent les menottes. J'ai les poignets ankylosés. Ces abrutis ont tellement serré que le sang ne circule plus. Je reste planté là, frottant mes poignets, attendant je ne sais quoi.

Après avoir rempli les papiers de décharge, les gendarmes quittent le hall. Je me retrouve dans un univers connu, celui des matons.

– On vous laisse son paquetage ? demande le chef d'escorte.

– Oui, mettez tout ça devant l'entrée du greffe.

Un gradé, accompagné de trois surveillants, m'entraîne vers le greffe où je remplis à nouveau les formalités d'écrou.

– On va au vestiaire vous donner une tenue.

– J'ai déjà tout ça.

– Peu importe. Vous ne devez rien garder de l'extérieur.

Je suis les gardiens à la fouille. Je me débarrasse de toutes les affaires que l'on m'avait données la veille, en rentrant de la cour d'assises, et me retrouve à poil. La tenue du condamné à mort est très succincte : une paire de pantoufles, des chaussettes, un caleçon en toile bleue, un pantalon de bure grise, un tricot de peau, une chemise bleue, un pull-over gris et une veste de bure.

Une fois habillé, le bricard me fixe aux pieds les entraves et me passe les chaînes aux poignets.

– Je ne vais quand même pas vivre avec tout ça !

– C'est le règlement. Vous devez être enchaîné dès que vous êtes hors de votre cellule.

– Et quand j'irai aux chiottes, je pourrais les enlever ?

– On n'y peut rien, Lerouge...

A petits pas je traverse toute la coursive et arrive au bâtiment A. Les bruits et l'atmosphère caractéristiques de la détention sont des choses

que je connais bien. Je suis surpris par le silence et le vide qui m'entourent. Pourtant, il est l'heure du petit déjeuner ! Les détenus ont tous été enfermés dans leur cellule. Je ne dois voir ni entendre personne. Les chaînes que je traîne au sol répercutent un son lugubre d'un bout à l'autre du couloir. Un détenu, qui a entendu, tape contre sa porte.

Un cri jaillit d'un étage :

– Bande d'enculés ! Tiens bon Lerouge, on est tous avec toi !

En quelques secondes, un vacarme horrible emplit la division. Les hurlements rebondissent d'une porte à l'autre, puis d'autres divisions se joignent à la révolte. Inquiets, les surveillants de l'escorte accélèrent le pas. Deux matons me prennent sous les bras et me traînent jusqu'au bout de la coursive où nous attendent un bricard et deux matons. Nous sommes au quartier disciplinaire.

– On va vous mettre dans une cellule de mitard, me dit le bricard. L'ancienne cellule des condamnés à mort sert de débarras depuis des années. Il faut la repeindre et l'aménager.

– Un débarras ? je lui réponds d'un ton amer. Elle ne changera pas beaucoup de fonction...

– Que les choses soient bien claires entre nous, on n'est pas là pour vous enfoncer davantage, vous avez déjà la dose. Votre arrivée a

déclenché la panique dans tous les services. Cela fait quinze ou vingt ans qu'il n'y a plus eu de peine de mort ici. Je peux dire que vous allez mobiliser pas mal d'agents à vous tout seul.

– Comment ça va se passer ?

– Vous avez fait cassation ?

– Bien sûr, mais je veux parler du règlement.

– Je préfère que ce soit la direction qui vous en parle. On n'a pas fini de les voir dans le quartier.

J'entre dans la cellule. Rien, pas de table ni chaise ni placard, seulement un bloc de béton qui sert de sommier et sur lequel on pose un matelas. La cellule est partagée en deux, un sas d'entrée large d'un mètre, entre la porte et la grille. Une fois passé le sas, on m'enlève mes chaînes et entraves puis la grille se referme et je reste planté au milieu de ma cage. Je regarde le trou à rat de 60 cm × 40 cm avec des barreaux entrecroisés, plus du grillage et une plaque d'acier percée de trous,... qui me sert de fenêtre.

Je m'assieds sur le matelas. Autour de moi, on s'agite. Un maton apporte une table, une chaise et s'installe dans le sas. Un condamné à mort ne doit jamais rester seul.

Ensuite, ce sont les chuchotements des matons à l'entrée du quartier.

– Pourquoi parlez-vous à voix basse, je leur dis, vous ne croyez pas l'endroit assez lugubre ? Vous n'êtes pas à la veillée d'un mort.

– Je crois qu'on vous amène le petit déjeuner, me répond le maton sur sa chaise.

Imaginez le rituel ! Un gradé qui ouvre la marche, un détenu classé aux cuisines qui porte le plateau, et deux surveillants fermant le cortège. A l'entrée du quartier disciplinaire, le détenu s'arrête. Il passe le plateau au surveillant et la procession continue jusqu'à ma cellule. Là, le gradé donne le plateau au gardien qui est avec moi. Ce jeu de chaises musicales est réglementaire. Seul mon gardien est autorisé à me donner quelque chose directement. Évidemment les couverts sont en plastique...

Je bois mon café quand la direction arrive. N'ayant plus rien à attendre de la hiérarchie, je reste assis sur le matelas. La haine qui prend possession de moi me rend les choses supportables.

Il y a là le directeur, le sous-directeur, le surveillant-chef et le responsable du quartier. Tout ce beau monde reste planté de l'autre côté des grilles.

– Monsieur Lerouge (tiens ! j'ai à nouveau droit au « monsieur »), vous n'allez pas rester dans cet endroit. Nous allons dès aujourd'hui refaire l'ancienne cellule réservée aux condamnés à mort. Tout sera prêt d'ici quelques jours. Je vous explique le règlement : vous aurez en permanence avec vous un surveillant : un le matin, un autre l'après-midi et deux la nuit.

– Quatre pour moi tout seul ! Quel luxe !

– Les surveillants sont toujours les mêmes. Si une incompatibilité survenait, signalez-la. Ils sont tous volontaires pour cette affectation. On est là pour essayer que ça ne se passe pas trop mal.

– Jusqu'à la guillotine ?

– Pour l'instant, vous êtes en cassation. Vous avez droit à une heure de promenade tous les jours, une douche dans la journée et un repas amélioré. Vous pouvez cantiner et vous n'êtes pas limité dans l'achat de tabac. On vous donnera le catalogue de la bibliothèque. Vous aurez autant de livres que vous voudrez. M. le sous-directeur passera tous les matins vous voir. Un registre est mis à votre disposition pour toute réclamation.

– Le grand amour, en quelque sorte !

– On ne va pas jouer au plus malin. Vous pouvez faire tout ce que vous voulez dans votre cellule et même nous insulter si vous voulez. Vous ne risquez pas de passer au prétoire ni d'aller au mitard... D'autre part, vous pouvez correspondre autant que vous voulez avec votre avocat et votre famille. Vous pouvez à tout moment demander à me voir.

La vie quotidienne se met en place. Le plus insupportable est cette présence de matons vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Aucun